



Lettre a un détenu pas encore jugé

Par **Misslaura**, le **23/05/2013** à **19:02**

Bonsoir,

Je vous envoie ce message car j'ai besoin d'une information. Récemment j'ai dû témoigner contre mon ex petit copain qui est accusé de viol (j'ai été entendu 2 fois, le deuxième de mon plein gré, et je ne suis pas dans la partie civile). Je souhaiterais donc envoyer une lettre à cet homme pas encore jugé pour lui souhaiter un bon anniversaire (je sais ce qu'est la solitude) mais le problème se pose ici pour moi. Je suis mineure et je voudrais savoir, si j'envoie un courrier à ce détenu (sans parler de l'affaire) est-ce que le juge d'instruction va me convoquer et prévenir donc mes parents ou non? Puis-je envoyer une lettre même si j'ai raconté plein de choses sur lui sans que mes parents soient au courant? Merci de bien vouloir m'aider.

Bien à vous.